



LIVRET SCOLAIRE UNIQUE
Carnet de suivi en maternelle
Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN) en élémentaire

Les nouvelles modalités d'évaluation des élèves dégradent les conditions de travail des enseignants, portent atteinte à la liberté pédagogique individuelle et désorganisent les écoles
Le SNUDI FO en demande la suspension immédiate !

En lien avec le socle commun et les nouveaux programmes, les nouvelles modalités d'évaluation des élèves se mettent en place : carnet de suivi en maternelle (effectif depuis l'an dernier) et livret scolaire unique numérique (LSUN) en élémentaire et au collège.

Ce nouveau dispositif doit être opérationnel d'ici les prochains mois, voire dès la fin du premier trimestre dans certains départements.

Ce dispositif « à la hussarde » provoque d'ores et déjà de fortes tensions.

Dans les départements, les collègues sont convoqués à des animations pédagogiques « obligatoires » et à des réunions de « formation », les directeurs et conseillers pédagogiques sont chargés de piloter le nouveau dispositif...

→ **Prenez connaissance de notre [dossier spécial 4 pages](#)**

- Aggravation de la charge de travail et « formatage » avec les réformes en cours
- LSUN : une véritable usine à gaz
- Le directeur d'école assimilé à un chef d'établissement
- Les parents invités à commenter le travail des enseignants
- Atteinte à la liberté pédagogique
- Les nouveaux programmes du socle commun : des « domaines de formation » organisés par cycle et déclinés localement pour en finir avec le principe de programme annuel défini nationalement...

Dans la même logique que l'évaluation des élèves, les enseignants seraient eux aussi évalués par compétences !

Dans le cadre de la transposition du protocole PPCR (parcours professionnels, carrières, rémunérations) aux personnels enseignants, le ministère prévoit la suppression de la note pédagogique mais non des visites d'inspection qui prendraient de nouvelles formes (rendez-vous de carrière, « accompagnement des enseignants »...)

L'enseignant serait évalué à partir d'une grille de 11 items et 70 (!) compétences et d'appréciations se substituant à la note (à améliorer, bon, très bon, excellent).

[Voir notre dossier → ICI](#)

Comme les élèves qui avec le LSUN peuvent notamment être évalués sur des « compétences » non scolaires et non quantifiables (l'accompagnement personnalisé, les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, les projets éventuels, la participation à la vie de l'établissement), les enseignants seraient évalués à partir de critères subjectifs et sans rapport avec l'enseignement.

Chacun comprend que cette évaluation est un outil de mise sous tutelle des enseignants par toute sorte de groupes de pression. Les PE déjà exposés aux ingérences municipales dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires le seraient davantage, sous la tutelle directe des élus et des associations diverses.

Le ministère veut faire de cette évaluation un outil pour instaurer un avancement au mérite.

Elle va de pair avec la refonte des carrières prévue par PPCR : nouvelle grille d'avancement, accès toujours limité à la hors classe, classe exceptionnelle pour une poignée, individualisation généralisée...

Pour FO :

- ➔ **Suspension du Livret scolaire unique,**
- ➔ **Retrait du projet d'évaluation par compétences des enseignants**
- ➔ **Abandon du PPCR**